

Stratégie énergétique 2050 : un tournant certes, mais à vitesse réduite : on votera le 21 mai sur une version édulcorée, et pourtant violemment combattue

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 2161

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1014291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Stratégie énergétique 2050: un tournant certes, mais à vitesse réduite

On votera le 21 mai sur une version édulcorée, et pourtant violemment combattue

Jean-Daniel Delley - 10 avril 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31370>

Après la catastrophe de Fukushima, le Conseil fédéral a réagi avec une rapidité inhabituelle: décision immédiate d'abandonner l'énergie nucléaire et présentation d'une stratégie à l'horizon 2050 visant tout à la fois à développer les énergies renouvelables et à améliorer l'efficacité énergétique ([DP 2159](#)).

Le scénario proposé par le gouvernement paraît raisonnable, tant d'un point technique qu'économique. Pour le professeur de l'EPFZ [Anton Gunzinger](#), l'approvisionnement électrique de la Suisse pourrait reposer sur les seules énergies renouvelables. A condition de promouvoir fortement ces dernières et de développer une gestion intelligente du réseau ([smart grid](#)). Pour l'économiste [Rolf Wüstenhagen](#), de l'Université de Saint-Gall, le tournant énergétique supprime les risques et les coûts liés au nucléaire et allège la facture des importations d'énergies fossiles, un indéniable avantage pour l'économie nationale. Le physicien [Bernard Giovannini](#), de l'Université de Genève, a travaillé de nombreuses années sur les scénarios énergétiques. S'il estime raisonnable de diminuer les émissions de CO₂ et d'augmenter la production

renouvelable d'électricité, il ne cache pas que la mise en œuvre de cette stratégie sera difficile. L'apport de la géothermie reste aujourd'hui incertain. Quant aux coûts du tournant énergétique, ils seront à coup sûr moindres que le développement du nucléaire.

Lors de la phase parlementaire, les ambitions de la Stratégie 2050 vont être revues à la baisse et le rôle des grands producteurs d'électricité préservé. Si l'on renâcle à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs visés, rien de plus simple que de relativiser ces objectifs qui désormais ne sont plus que des valeurs indicatives. De même les objectifs d'efficacité que le Conseil fédéral voulait imposer aux distributeurs d'électricité passent à la trappe, car considérés comme contraires à une économie de marché. Comme si les mécanismes du marché avaient toujours conduit à une consommation énergétique efficace et respectueuse de l'environnement!

L'oligopole des électriciens a su défendre ses intérêts, comme le note un [Collectif de scientifiques et de praticiens de l'énergie](#). Les centrales nucléaires se voient exemptées de toute limitation de leur

durée d'exploitation et les barrages obtiennent une généreuse subvention – 600 millions sur cinq ans – pour compenser l'écart entre le prix de revient et le prix de vente du kWh. Enfin les cantons pourront autoriser la construction de centrales à gaz sans examiner la possibilité d'une production équivalente renouvelable, comme le prévoyait le Conseil fédéral.

La rétribution à prix coûtant (RPC) garantit aux exploitants d'installations photovoltaïques, de petites centrales hydroélectriques et de biomasse la reprise de leur courant à un prix fixe durant 25 ans (20 ans pour la biomasse). Ce système, introduit en 2008 parce qu'il assure un financement stable et permet un amortissement de longue durée, a favorisé le développement rapide de la production d'électricité renouvelable. En 2012, on comptait 6'285 installations en fonction ou au bénéfice d'une décision positive et 22'838 installations inscrites sur la liste d'attente. Fin 2015, cette liste recense 46'319 installations. Pour réaliser les objectifs de la stratégie 2050, il aurait fallu poursuivre cette politique. Au lieu de quoi la RPC est abandonnée: les producteurs devront vendre leur production sur le marché

au gré de l'offre et de la demande. C'est dire que ces derniers ne sont plus incités à produire au-delà de leur propre consommation. De plus les petites centrales photovoltaïques - moins de 200m² - et hydroélectriques - moins de 2'200 kW - sont exclues de la rétribution fixe.

Cette limitation de la promotion des sources renouvelables et décentralisées ne peut que réjouir les acteurs dominants du marché de l'électricité. Pour combler d'éventuelles pénuries, ils construiront des centrales à gaz et exploiteront plus longtemps encore leurs centrales nucléaires. Ils pourront également poursuivre leur profitable commerce avec l'étranger: importation de courant nucléaire bon marché, puis vente aux consommateurs suisses au prix fort et pompage-turbinage pour

produire de l'électricité aux heures de pointe. Car si certains d'entre eux ont essayé récemment des pertes sévères, la branche dans son ensemble n'a cessé d'engranger des [bénéfices](#) au cours de la dernière décennie.

Cette version édentée ne permettra pas d'atteindre les objectifs visés par la Stratégie 2050. Néanmoins une bonne partie des mesures adoptées en vue de la réduction de la consommation devraient porter des fruits. Et, comme toute stratégie, elle a vocation à être adaptée en fonction des résultats obtenus comme des avancées technologiques. Mais il faudra faire preuve de vigilance car les producteurs et distributeurs historiques d'énergie - électricité comme énergies fossiles - restent à l'affût pour défendre leur position dominante. Alors que l'avenir, en termes d'autonomie, de sécurité de

l'approvisionnement et d'efficacité économique, appartient aux énergies renouvelables produites de manière décentralisée.

Faut-il évoquer encore le référendum de l'UDC? Laissons là son parti pris d'opposition systématique. L'UDC n'a strictement aucune solution alternative à proposer. Son attachement à l'énergie nucléaire est pathétique, tant il contredit son obsession d'une Suisse indépendante. Pour ne rien dire de sa campagne, basée sur un [copié-collé](#) de celle des adversaires de la réforme de l'imposition des entreprises mais avançant, pour tous arguments, des chiffres fantaisistes et des [conséquences imaginaires](#) à propos du tournant énergétique. Voici qui dénote, de la part du plus grand parti du pays, plutôt le désarroi que la confiance en soi.

PV2020: un meilleur bilan pour les femmes que les référendaires le prétendent

Ce que les femmes auraient à perdre d'un échec de Prévoyance vieillesse 2020

Danielle Axelroud Buchmann - 06 avril 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31344>

L'augmentation de l'âge de la retraite des femmes est inacceptable pour la gauche de la gauche. L'augmentation de 70 francs des nouvelles rentes AVS et la revalorisation des rentes de couple hérissent la droite. Quel est en fin de

compte le vrai bilan pour les femmes?

L'achèvement du passage progressif de l'âge de référence pour le calcul de la retraite à 65 ans pour toutes et tous, il est vrai, aurait pu

s'accompagner de mesures propres à effacer les inégalités qui touchent encore les femmes et à atténuer les difficultés qu'elles rencontrent dans leurs démarches pour s'intégrer pleinement au [marché du travail](#). Mais on oublie que